

**MINISTERE DES FINANCES ET DES COMPTES PUBLICS**

**MINISTERE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE  
ET DU NUMERIQUE**

*Délégation Départementale  
de l'Action Sociale  
d'INDRE-ET-LOIRE*

**MEDECINE DE PREVENTION**

~ ~ ~ ~ ~

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2014**

**Docteur BARTHELEMY Philippe**

## SOMMAIRE

*pages*

### LE SERVICE MEDICAL ..... 2

Le Médecin - Les locaux - Comment joindre le Médecin de Prévention ?

### ACTIVITE MEDICALE CLINIQUE

<b>A - Visites médicales systématiques.....</b>	<b>3</b>
1/ Rappel sur l'organisation - 2/ Chiffres des visites - 3/ Commentaires	
<b>B – Les examens complémentaires .....</b>	<b>6</b>
<b>C – Les orientations médicales.....</b>	<b>6</b>
<b>D - Médecine statutaire (décret 86-442 du 14 mars 1986) .....</b>	<b>7</b>
<b>E – Les accidents de service .....</b>	<b>7</b>

### ACTIVITE EN MILIEU PROFESSIONNEL (Tiers temps)

1. Visites de locaux – 2. Autres actions dans le cadre du CHS .....	<b>8</b>
3. Action dans le cadre du CDAS - 4. Formation professionnelle.....	<b>9</b>

### ANNEXES

## LE SERVICE MEDICAL

- Le Médecin** : Le Médecin de Prévention est présent pour les administrations financières les jeudi et vendredi de chaque semaine.  
Spécialisé en médecine du travail, il est Médecin de Prévention pour les Finances, depuis 1989, à Tours.
- Les locaux** : Le Cabinet médical : il est installé dans les locaux de la Délégation des Services Sociaux, au 2<sup>e</sup> étage, 117 rue de Boisdénier - Tours. L'accès se fait par un escalier, sans ascenseur.  
Le département ne comporte plus qu'un seul lieu de consultation (cabinet médical de Tours), depuis confirmation faite aux présidents de CHS (juillet 2013).
- Comment joindre le Médecin de Prévention ?**

⇒ <i>par courrier</i>	Docteur BARTHELEMY Philippe Délégation de l'Action Sociale - 117, rue de Boisdénier - 37000 Tours
⇒ <i>Par téléphone</i>	- Cabinet médical : 02.47.20.57.01 (si absence : répondeur téléphonique - si urgence et Médecin absent : joindre la Délégation) - Délégation : 02.47.20.97.47 - Fax : 02.47.05.24.72
⇒ <i>Par e-mail</i>	philippe.barthelemy@finances.gouv.fr



### 3/ Commentaires sur activité DDFIP :

#### ⇒ Sur le nombre total d'examens :

En 2014, il a été de **438** examens Finances, dont **314** examens DDFIP.

La priorité des examens n'a pas changé depuis 2013 et se porte sur les visites annuelles obligatoires et les suivis médicaux particuliers (SMP).

#### Rappel des années précédentes

	Nombre examens	Absentéisme
Moyenne 2002-2009	469	8 %
2010	497	7,3 %
2011	446	11,45 %
2012	476	5,35 %
2013	445	6,2 %

#### ⇒ L'absentéisme aux visites :

(Rappel : absentéisme = absence à la visite sans motif ni avertissement du service du personnel, du Médecin ou de la Délégation)

- Total Finances : 37 agents sur 474 ne se sont pas présentés à la visite médicale, soit un absentéisme de 7,8 %.
- Pour la DDFIP, 21 absents sur 335 convocations, soit 6,2 %.

#### ⇒ Les visites quinquennales :

- Pour DDFIP : 117 agents ont été convoqués, 109 agents ont bénéficié de leur examen médical en 2014.

#### ⇒ Les surveillances médicales spéciales = SMS (postes à risques)

	Agents exposés	Agents convoqués	Agents vus en visite
Total Finances	228	193	165
DDFIP	118	83	70

Pour total Finances :

- **84 %** des agents exposés ont été convoqués
- **72 %** des agents exposés ont bénéficié de leur visite (14,5 % absentéisme)

Pour DDFIP :

- **70 %** des agents exposés ont été convoqués
- **60 %** des agents exposés ont été vus en visite (15 % absentéisme)

Remarque : Certains agents contractuels recensés en SMS ont des postes d'agents d'entretien et ne peuvent être vus annuellement. D'autres ont pu être enregistrés en SMP.

### ⇒ Les surveillances médicales particulières = SMP :

- En 2014, le total Finances est de **122 consultations** (*Annexe 4 tableau n° 1*) soit un peu moins qu'en 2013 (132 consultations).

Les agents en SMP sont suivis obligatoirement une fois par an.

- Le type de pathologie particulière (*Annexe 4 – tableau n° 2*) :

- La proportion des pathologies particulières qui ont une incidence sur le poste de travail est assez stable : **44 %**.
- Consultations pour psychopathologie : elles sont passées de 25 à 31.

La proportion de celles qui ont une incidence sur le travail est aussi stable ( $\simeq 25\%$ ).

### ⇒ Les aménagements de postes (*Annexe 4 – tableau n° 3*)

- Total Finances :

77 propositions d'aménagement de poste (matériel ou conditions d'exercice de fonctions) ont été formulées.

Suites données aux propositions :

- propositions acceptées : 56
- refus motivé : 0
- propositions sans réponse : 16
- proposition non mise en œuvre : 1

- Pour DDFIP :

59 propositions d'aménagement

- propositions acceptées : 41
- refus motivé : 0
- propositions sans réponse : 14
- proposition non mise en œuvre : 1

### ⇒ Risques psycho-sociaux (*Annexe 4 – tableau n° 4*)

- Situations exprimées de **souffrance au travail** :

15 situations (dont 10 à la DDFIP)

Ce chiffre est en légère baisse par rapport à 2013 (20 situations et 13 DDFIP).

- Situations de **harcèlement au travail** : 2 situations exprimées en 2014.
- Situation de **violence** exprimée : 1 situation.

- Parmi les psychopathologies ou les situations de souffrance au travail évoquées par les agents en 2014, plusieurs observations retrouvent des faits ou causes déjà exprimés les 2 années passées :
  - *Le manque de personnel dans certains services entraîne :*
    - *perte de motivation (« on ne fait plus que l'urgence »),*
    - *des situations individuelles proches du « burnout »,*
    - *des conflits de personnes.*
  - *Les difficultés de remplacement en cas d'arrêt maladie :*
    - *surcroît de travail,*
    - *culpabilité des agents malades.*
  - *La « pression » autour des résultats à atteindre.*
  - *Certains types de management.*

## B - EXAMENS COMPLEMENTAIRES

(Annexe 2)

Des examens ont été réalisés, en lien avec un risque professionnel.

En 2014 :

- 261 effectués au cabinet (249 en 2013, 275 en 2012) dont 179 pour la DDFIP.
- 2 examens ont été passés à l'extérieur (pris en charge par l'employeur).

*Remarque : les examens complémentaires sont décidés en fonction de l'exposition à des risques professionnels : visio-test, audiogramme, électrocardiogramme et spirométrie sont effectués généralement lors de la visite médicale, sauf contre-indication temporaire.*

*ECG d'effort, radio pulmonaire et examens biologiques peuvent être aussi prescrits en fonction des expositions à des risques professionnels de chaque poste de travail et effectués à l'extérieur (laboratoire conventionné).*

## C - ORIENTATIONS MEDICALES

- A l'issue de la consultation, les agents peuvent être conseillés ou orientés vers un médecin traitant ou un médecin spécialiste, pour suivi diagnostique ou thérapeutique.

En 2014 : **150 orientations** (dont 112 DDFIP).

- Vaccinations : Le médecin de prévention peut effectuer des vaccinations en rapport avec les risques professionnels, le plus souvent lors de la visite médicale périodique, parfois à la demande spécifique de l'agent.

Cette vaccination s'effectue toujours après examen médical permettant de détecter les contre-indications éventuelles.

**D - MEDECINE STATUTAIRE**

*(Décret du 14 mars 1986)*

Le Médecin de Prévention doit être averti par les services gestionnaires, au moyen des fiches de liaison, de l'envoi des dossiers des agents au **Comité Médical (CM)** ou à la **Commission de Réforme (CR)** et de leur retour au travail.

Certaines situations nécessitent un rapport obligatoire du médecin.

**92 signalements** ont été reçus en 2014 concernant 61 agents (total Finances).

➤ Parmi ces fiches :

- 25 concernaient le comité médical
- 1 concernait la commission de réforme

**E - ACCIDENTS DE SERVICE**

Aucun signalement d'accident de service ou de trajet n'avait été transmis à la fin décembre 2014.

## ACTIVITE EN MILIEU PROFESSIONNEL

### 1 - VISITES DE LOCAUX ET ETUDES DE POSTE

Le Médecin de Prévention doit avoir une bonne connaissance des ambiances physiques et des conditions dans lesquelles travaillent les agents. Les visites sur place sont donc indispensables pour concrétiser les informations recueillies lors des consultations médicales. Des aménagements de poste, des améliorations des conditions de travail peuvent être alors proposées aux administrations.

En 2014 :

Visites de service :

- SIE-SIP du CFP d'Amboise (28/03)
- Pôle Sirhius (10/04)
- ESI Tours (10/04)
- CFP de Touraine Sud Descartes (10/07)
- Tours Banlieue Sud (10/07)

Étude de poste : 11 études de postes de travail (dont 5 DDFIP)

Le plus souvent ces études ont pour but d'améliorer le poste de travail d'un agent dont l'état de santé le justifie et de proposer des aménagements.

### 2 - AUTRES ACTIONS DANS LE CADRE DU CHS

#### → Réunions du CHSCT :

- Groupe de travail : 18/09
- CHSCT DDFIP : 14/03 – 16/06
- CHSCT DDPP : 14/11
- Réunion DUERP : 24/01

#### → Avis du médecin de prévention :

- projet construction : 1
- Réaménagements locaux : 1
- organisation du travail : 1
- conditions matérielles de travail : 1
- proposition de formations : 2

### 3 - ACTION DANS LE CADRE DU CDAS

- Partenariat : une action en partenariat Mutuelles/Délégation autour de « **Bouge... ta santé** » a été organisée le 09 octobre pour agents et retraités. Elle a réuni environ 70 personnes.
- Examen périodique de santé : Ils n'ont pas été organisés en 2014. Des formulaires d'inscription peuvent être remis par le médecin de prévention ou la délégation. Les inscriptions sont également possible en ligne sur le site internet de l'UC-IRSA ([www.irsa.asso.fr](http://www.irsa.asso.fr)).

### 4 - FORMATION PROFESSIONNELLE

- Réunions médicales: Avec MP coordination régionale : 23/01-11/04-21/11
- Formation médicale :
  - Formation CHSCT : 16 et 17/10
  - Séminaire médecine de prévention du ministère : 17 au 19/06

### Conclusions

Orientations d'actions pour 2015 :

- Mise à jour des fiches de risques professionnels (DDFIP).
- Etudes de postes ou visites de services, répondant à la demande du DUERP notamment.
- Améliorer l'organisation des visites médicales (centralisée à Tours).

**Docteur BARTHELEMY Philippe**  
**Le 11 mars 2015**